



Lauréat régional Talents des Cités 2008 Catégorie création

Languedoc-Roussillon – GARD - NÎMES – Zac de Valdegour VEGA

INFORMATICS (Sarl)

Créateur(s) : Djamel GHARBI – 37 ans

Création : novembre 2007

Emploi(s) créé(s) : 2 fin 2008

Parrainé par la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV)

Projet suivi par la Boutique de Gestion Arpège

Activité : e-commerce pour l'observation astronomique et l'astrophotographie

Portrait

Djamel GHARBI, en alliant sa passion pour l'astronomie et ses savoirs en informatique, développe un service unique sur le marché européen : un observatoire astronomique en ligne. En se connectant à www.vegaobservatory.com, les astronomes (chercheurs et amateurs) ont à leur disposition un lieu d'observation, du matériel astronomique de qualité, pour observer le ciel et pratiquer l'astrophotographie depuis chez eux.

Titulaire d'un doctorat en génie industriel, Djamel GHARBI est aujourd'hui demandeur d'emploi et travaille à développer sa société, avec son associé, Taha SALAMA, Rmiste et magistère en astrophysique. Soutenu par la Boutique de Gestion Arpège, il a bénéficié des aides ACCRE (Aide pour les chômeurs, créateurs, repreneurs d'entreprises) et investi des apports personnels. Une étude de marché a confirmé la solidité du concept : absence de concurrence européenne, tarifs attractifs et marché émergent en développement. Ses clients : 50% de particuliers amateurs, 15% de planétariums, 25% de clubs et associations d'astronomie, 10% d'universités et écoles.

Vega Informatics est installé dans le quartier Valdegour, où Djamel GHARBI habite, pour des raisons économiques : exonérations de taxes en zones franches. Il a le projet de développer des ateliers d'initiation à l'astronomie numérique pour les habitants du quartier avec une association locale. Le prix Talents des Cités devrait l'aider en termes de financement et de notoriété et confirme qu'« il y a des talents dans les cités et la réussite y est possible ».

www.vegaobservatory.com - djgharbi@vega-online-observatory.com - gharbi.djamel@laposte.net

Rappel du prix :

« Création » : 3 000 €, doté par la DIV. Parrainé par le Sénat.